

**Délibération portant approbation des dates de la campagne d'admission**

- Vu** le code de l'éducation
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 2020 en séance plénière sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les dates de la campagne d'admission.**

Membres en exercice : 27  
Quorum de présence : 13  
Votes exprimés : 25  
Dont :  
Pour : 25  
Contre :  
Abstentions :

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.  
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

**Fait à Lyon, le 22 janvier 2020**

Le président du Conseil d'Administration



**M. Jean-François BALAUDÉ**

La directrice



**Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL**

**Délibération fixant le calendrier des candidatures  
en masters et diplôme d'établissement COBD  
et le calendrier universitaire 2020-2021**

**1. Calendrier des candidatures en masters et diplôme d'établissement COBD**

- **pour les étudiants étrangers résidant à l'étranger** : saisie des candidatures et dépôt des dossiers du 16 mars au 19 avril 2020.

Réponse de la commission au plus tard le 15 mai 2020.

- **pour les étudiants français résidant en France ou à l'étranger et les étudiants étrangers résidant en France** : saisie des candidatures et dépôt des dossiers du 27 avril au 8 juin 2020.

Réponse de la commission au plus tard le 26 juin 2020.

**2. Calendrier universitaire 2020 – 2021**

La rentrée universitaire est fixée au mercredi 9 septembre 2020.

La fin de l'année universitaire 2020 – 2021 est fixée au 30 septembre 2021.

Approuvée par le Conseil d'administration de l'ENSSIB du 22/01/2020